

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je déclare ouverte la DEUXIEME SESSON ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS.

x

x

x

COMPTE-RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de DECEMBRE 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N°85, en date du 1er mars 1978, portant paiement de contrat de renouvellement garantissant la responsabilité civile de la Commune de Saint-Denis. - Montant de la dépense : 129 940,55 F (CENT VINGT NEUF MILLE NEUF CENT QUARANTE FRANCS CINQUANTE CINQ CENTIMES).

ARRETE N°86, en date du 1er mars 1978, pour la passation d'un contrat d'entretien concernant les machines à écrire et à calculer entre la Commune de Saint-Denis et la Maison Blanche-Birger, pour la période du 1er janvier 1978 au 31 décembre 1978. - Montant de la dépense : 10 507,05 F (DIX MILLE CINQ CENT SEPT FRANCS ZERO CINQ CENTIMES).

ARRETE N°87, en date du 1er mars 1978, relatif à la passation d'un bail entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur FONTAINE Léonus. - Montant du loyer annuel : 300 F TROIS CENTS FRANCS.

ARRETE N°88, en date du 1er mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur M'TIMA Maximin Joseph. - Montant du loyer mensuel : 100 F (CENT FRANCS).

ARRETE N°89, en date du 1er mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Mme ABLANCOURT Sylvie. - Montant du loyer mensuel : 200 F (DEUX CENTS FRANCS).

ARRETE N°90, en date du 1er mars 1978, relatif à la passation d'un bail entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur PARIS Christian Max. - Montant du loyer mensuel : 50 F (CINQUANTE FRANCS).

ARRETE N°91, en date du 1er mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Mme MULKO et M. IGOT. - Montant du loyer mensuel : 922,50 F (NEUF CENT VINGT DEUX FRANCS CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N°92, en date du 1er mars 1978, concernant l'approbation du dossier d'appel d'offres relatif aux travaux de la Station d'Épuration. - Montant des honoraires : 77 000 F (SOIXANTE DIX SEPT MILLE FRANCS).

ARRETE N°93, en date du 1er mars 1978, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Équipement. - Montant des honoraires : 35 000 F (TRENTE CINQ MILLE FRANCS).

ARRETE N°94, en date du 1er mars 1978, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement. - Montant des honoraires : 6 000 F (SIX MILLE FRANCS).

ARRETE N°95, en date du 1er mars 1978, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement. - Montant des honoraires : 2 100 F (DEUX MILLE CENT FRANCS).

ARRETE N°98, en date du 2 mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et M. SORRES André Joseph. - Montant du loyer mensuel : 100 F (CENT FRANCS).

ARRETE N°104, en date du 13 mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de bail entre la Commune de Saint-Denis et le Cercle des Parents et Amis des Eclaireuses et Eclaireurs de France de Saint-Denis, moyennant un loyer annuel symbolique de 1 F.

ARRETE N°105, en date du 13 mars 1978, relatif à la résiliation du contrat de bail passé entre la Commune de Saint-Denis et M. GRONDIN Joseph.

ARRETE N°106, en date du 13 mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et M. DESSAI ADAMJEE. - Montant du loyer mensuel : 700 F (SEPT CENTS FRANCS).

ARRETE N°107, en date du 13 mars 1978, pour la passation d'un contrat d'honoraires entre la Commune de Saint-Denis et M. GOETZ Philippe, Architecte.

ARRETE N°108, en date du 13 mars 1978, pour la passation d'un marché négocié entre la Commune de Saint-Denis et M. Guy LEFEVRE, Décorateur. - Montant de la dépense : 40 000 F (QUARANTE MILLE FRANCS).

ARRETE N°112, en date du 16 mars 1978, pour la passation d'un marché négocié avec la M. M. M. R. - Montant du marché : 221 545,03 F (DEUX CENT VINGT ET UN MILLE CINQ CENT QUARANTE CINQ FRANCS ZERO TROIS CENTIMES).

ARRETE N°113, en date du 16 mars 1978, pour la passation d'un marché négocié avec la M. M. M. R. - Montant du marché : 221 545,03 F (DEUX CENT VINGT ET UN MILLE CINQ CENT QUARANTE CINQ FRANCS ZERO TROIS CENTIMES).

ARRETE N°114, en date du 16 mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et M. CARO Jean-Claude. - Montant du loyer mensuel : 300 F (TROIS CENTS FRANCS).

ARRETE N°115, en date du 20 mars 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Mesdames VIRAYE Permal et ANAPARE Hyacinthe. - Montant du loyer mensuel : 200 F (DEUX CENTS FRANCS).

ARRETE N°116, en date du 20 mars 1978, relatif à la location d'un local appartenant à Mme Ve THIONG-SION Henri (Club du 3ème Age de la Montagne - Ruisseau Blanc). - Montant du loyer mensuel : 426 F (QUATRE CENT VINGT SIX FRANCS).

ARRETE N°117, en date du 20 mars 1978, relatif à la location d'un immeuble appartenant à Mme Ve PAYET Léonce (Centre Communal de la Montagne 15è). - Montant du loyer mensuel : 191,70 F (CENT QUATRE VINGT ONZE FRANCS SOIXANTE DIX CENTIMES).

ARRETE N°118, en date du 23 mars 1978, portant création d'un marché forain à la PETITE-ILE.

ARRETE N°119, en date du 24 mars 1978, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement. - Montant des honoraires : 99 400 F (QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE QUATRE CENTS FRANCS).

ARRETE N°131, en date du 3 avril 1978, relatif à la location d'un appartement appartenant à la SIDR, situé aux Camélias. - Montant du loyer : 795 F (SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE FRANCS).

ARRETE N°132, en date du 3 avril 1978, relatif à la passation d'un contrat de bail entre la Commune de Saint-Denis et le Club Réunionnais d'Education Canine. -

ARRETE N°133, en date du 3 avril 1978, relatif à la passation d'un contrat de bail entre la Commune de Saint-Denis et les occupations de l'ex-terrain COLLET sis chemin HO-CHUI à Moufia, acquis par la Commune.

ARRETE N°134, en date du 3 avril 1978, relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Mme Ve DALLEAU Joseph. - Montant du loyer mensuel : 100 F (CENT FRANCS).

ARRETE N°135, en date du 3 avril 1978, relatif à la passation d'un contrat de bail entre la Commune de Saint-Denis et l'Ecole Municipale de Musique moyennant un loyer annuel symbolique.

ARRETE N°137, en date du 5 avril 1978, relatif à la location d'un local appartenant à M. Roland DE PALMAS. - Montant du loyer : 639 F (SIX CENT TRENTE NEUF FRANCS).

ARRETE N°138, en date du 5 avril 1978, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement. - Montant des honoraires : 628 187,50 F (SIX CENT VINGT HUIT MILLE CENT QUATRE VINGT SEPT FRANCS CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N°141, en date du 17 avril 1978, portant cession, à titre gracieux, d'une Concession dans le Cimetière de l'Est.

ARRETE N°145, en date du 19 avril 1978, portant passation d'une convention avec la Direction Départementale de l'Equipement. - Montant des honoraires : 10 900 F (DIX MILLE NEUF CENTS FRANCS).

X

X

X